



Uni-e-s et déterminé-e-s pour stopper les ordonnances de régression sociale !

Code du travail et Statut des fonctionnaires : deux textes protecteurs des salarié-e-s et des citoyen-ne-s et porteurs de progrès social menacés par le gouvernement !

La forte journée de mobilisation unitaire du 12 septembre a fait la démonstration de la détermination des salarié-e-s, jeunes, retraité-e-s à contester la loi travail XXL préparée via les ordonnances Macron.

Le principe de ce projet, réclamé depuis toujours par le Medef, est de faciliter les licenciements, de détruire les protections des salarié-e-s pour, soi-disant, mettre fin au chômage. Il est évident que cette loi ne mettra pas fin au chômage, mais développera, bien au contraire, la précarité, des salaires encore plus bas, des conditions de travail encore plus dégradées, du temps de travail allongé avec des temps de repos et/ou de récupération réduits et donc des conditions de santé au travail largement attaquées.

Les agent-e-s du public sont aussi concernés : au nom de l'équité, il faudrait demain casser les statuts et aligner le public sur un privé précarisé. D'autant que les mesures négatives s'accumulent pour les fonctionnaires : gel de la valeur du point d'indice, rétablissement de la journée de carence, compensation partielle de la hausse de la CSG, perspective de 120 000 suppressions d'emplois sur les trois versants de la Fonction publique.

La grève public/privé du jeudi 21 septembre doit contribuer à construire un fort mouvement social pour imposer le retrait des ordonnances et stopper cette offensive ultra-libérale.

**MANIFESTATION JEUDI 21 SEPTEMBRE
14 HEURES - PLACE DU 18 JUIN 1940
(GARE MONTPARNASSE) vers Place d'Italie**